



## REMUNERATION ET EVOLUTION PROFESSIONNELLE CHEZ TELEPERFORMANCE :

# ARNAQUES ET TRAHISONS

*A Teleperformance France, les salaires de base sont « gelés » depuis au moins 5 ans pour l'immense majorité : seul le SMIC a augmenté en suivant l'inflation et – bien sûr – certains cadres réussissent à avoir des augmentations toutes « personnelles ».*

*Pourtant, le groupe Teleperformance se porte très bien, il augmente les dividendes pour ses actionnaires, et il est en mesure de mettre 46 millions d'euro pour deux plans sociaux mais est incapable de mettre juste 10% de cette somme pour augmenter correctement nos salaires.*

*Pire : les évolutions professionnelles ne sont qu'une fable sur beaucoup de sites : dans les faits, elles sont bloquées. Quant au système qui est actuellement en place, la possibilité d'évoluer via les « parcours professionnalisant », la majorité des salariés ne bénéficient pas de l'augmentation rétroactive prenant en compte leur ancienneté réelle. Pourtant, cette garantie figure dans l'Accord Classification, mais, suite à un deal passé entre la direction et l'obscur « commission de suivi » - verrouillée par les syndicats signataires CFE CGC, CFDT et CFTC - votre droit à bénéficier d'une augmentation à l'ancienneté a été bafoué.*

### Rémunération : NAO et prime de partage - Arnaques de plus !!!

Les 20 et 21 juin 2012, les Négociations Annuelles Obligatoires (N.A.O) débutent.

Selon la Loi, ces négociations doivent porter, entre autres, sur les salaires dans l'entreprise. La direction a annoncé la couleur : comme il est hors de question d'accorder un seul centime d'augmentation, les patrons ont clôturé illico les négociations...

Le 26 juin 2012, Une première journée de mobilisation nationale a été initiée en intersyndicale. **SUD a communiqué aussi sur les revendications, avec notamment :**

- **Augmentation de 90€ brut pour les employés, 70€ pour les agents de maîtrise, 50€ pour les cadres, une baisse de 30% sur le salaire de nos dirigeants,**
- **Un véritable 13ème mois pour toutes et tous sans conditions.....**

Le 6 juillet 2012, SUD est encore le seul syndicat appelant à la grève sur Teleperformance. Cette mobilisation est toujours d'actualité, alors que les autres syndicats restent toujours aussi muets sur cette question, sauf à vouloir grossir les rangs de leurs cortèges le 9 octobre prochain. Pire : ils préfèrent critiquer, de concert avec la direction, la mobilisation des salarié-es et de SUD, pour vous décourager de vous battre, alors que le rapport de force est indispensable pour gagner.

Le 2 août 2012, pour se conformer à la Loi du 28 Juillet 2011 instituant la prime de partage des profits, la direction initie une réunion de négociation, uniquement parce que c'est obligatoire. **Dans leur grande bonté, ils annoncent vouloir nous concéder une « aumône », une prime exceptionnelle de 5€ bruts ou 4,60 € net** après déduction de 8% de CSG-CRDS.

La direction nous a arnaqués en 2010, en faisant signer par la CFE/CGC, CFDT et CFTC, des Accords scélérats sur la Rémunération, l'Aménagement du temps de travail et la Classification, qui ont remis en cause beaucoup d'acquis des anciennes sociétés.

Non contente de cela, **elle n'a pas organisé la NAO** cette même année **2010** : seul SUD a plaidé au Tribunal pour obtenir une condamnation en juillet: **verdict dans cette affaire le 19 septembre.**

Le 3 Juillet 2012, seul le syndicat SUD était au Tribunal pour défendre l'intérêt des salariés jusqu'au bout. **Les autres syndicats ils étaient où ?**

**Malgré les manœuvres de la direction et de certains syndicats pour nous faire plier, SUD appelle, encore et encore, les salarié-es à se mobiliser et maintient son mouvement de grève sur tous les sites de Teleperformance France :**

- **tous les samedis depuis le 7 juillet,**
- **les soirs sur les horaires tardifs de 19h à 22h.**

## **Evolution Professionnelle : Parcours professionnalisant – Trahisons de plus !!!**

**Le 8 avril 2010**, La CFTC, la CFDT, La CFE/CGC ont signé, entre autres, l'Accord sur la Classification que nous subissons actuellement. Ils pensent encore que ces « fameux » accords sont si avantageux pour les salarié-es. Qu'ils n'en ont même pas défendu les rares aspects bénéfiques !!

Malgré de vagues promesses d'aller en justice, ces syndicats continuent leur travail de « sape » en collaborant avec la direction au détriment de nos intérêts de salariés.

Par exemple, la CFTC a été jusqu'à refuser la présence en commission de suivi des syndicats non signataires comme **SUD**, préférant s'opposer aux autres pour s'attribuer quelques privilèges plutôt que de faire front ensemble pour défendre nos intérêts face aux patrons de Teleperformance.

**Le 15 juin 2012**, non seulement nous n'avons pas obtenu d'augmentation de salaires, mais pire, et au mépris de toutes les règles légales, ces mêmes syndicats ont acté avec la direction, lors de la réunion de la Commission de suivi de l'Accord Classification / Fonctions, de ne pas appliquer la clause de l'accord sur la rétroactivité des augmentations de salaires suite à la réussite aux parcours professionnalisant !

**Le texte de l'accord est clair** : ce n'est pas la date à laquelle je fais la formation qui compte, mais bien mon ancienneté !! **Si la formation est retardée, je n'y suis pour rien : l'augmentation de salaire doit être rétroactive, Teleperformance me doit l'ensemble des sommes « en retard », pour les mois précédents !**

Et comme cela ne suffisait pas à nos patrons, ils choisissent même d'appliquer une double peine. Dorénavant seraient aussi pris en compte dans l'avancement : d'une part les EAP - Entretiens annuels de Performance – mais aussi « l'absence de procédure disciplinaire » qui apparaît dans l'évolution professionnelle... **Visiblement pour les syndicats CFE/CGC, CFDT, et CFTC, le parcours professionnel se résume au slogan « une vie à trahir ».... Et en plus, ils sollicitent vos suffrages, en prétendant « savoir négocier » !!**

**SUD, ne restera pas les bras croisés, nous agirons comme toujours...**

**Nous annoncerons tout prochainement notre riposte à cette dernière trahison.**

**Nous restons au service de la mobilisation des salarié-es sur tous les sites et nous rendrons coup pour coup aux attaques de la direction et de ses complices.**

**UNE SEULE SOLUTION, UN VOTE MASSIF POUR LES LISTES SUD AUX ELECTIONS DU C.E LE 25 SEPTEMBRE !**

**Contacts SUD à Teleperformance France** - Site Internet : <http://www.sudteleperformance.com>  
Issam BAOUAFI (DS Central) Tél : 06 84 93 63 69 Gaylor DUVAL DSC Adjoint : 06 10 17 59 18